Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 83 (1954)

Heft: 7

Rubrik: Campagne d'éducation routière 1954

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Campagne d'éducation routière 1954

Sous le thème : « Respectez signes et signaux », une campagne d'éducation routière aura lieu fin mai, début juin 1954, dans toute la Suisse. Les Départements de Police et des Travaux publics, ainsi que les associations et institutions intéressées à la circulation routière, collaborent à l'organisation de cette campagne.

Les écoliers devront aussi bénéficier de cette action, car on a trop souvent à déplorer des accidents dont les enfants sont victimes. Aussi adressons-nous un

Appel au personnel enseignant

En prévision de cette campagne d'éducation routière, qui aura lieu aussi dans notre canton, nous vous prions de faire porter l'enseignement de la circulation en particulier sur les questions suivantes :

a) Quels signes le cycliste doit-il faire ?

b) A quels signes le piéton et le cycliste doivent-ils se conformer ? (Signalisation lumineuse, signes de l'agent de police, des autres usagers de la route.)

c) Quels sont les signaux qu'un cycliste doit connaître (également les nouveaux signaux) ?

d) Quels signaux sont aussi importants pour les piétons ?

Si une documentation supplémentaire vous est nécessaire pour cet enseignement spécial, vous pourrez vous adresser aux sections de l'Automobile-Club et du Touring-Club, ainsi qu'au Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents.

La Direction de l'Instruction publique.

Examens pour l'obtention du brevet en 1954

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : les 24, 25 et 26 juin à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Gambach.

Epreuves spéciales : le 12 juillet.

Epreuves orales : les 12, 13 et éventuellement 14 juillet.

Epreuves des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel : le 13 juillet.

Les demandes d'inscriptions, avec les pièces et les renseignements prévus par le règlement, ainsi que les tableaux de notes de classe, doivent être remis au bureau de la Direction de l'Instruction publique, pour le samedi 12 juin au plus tard.

Les droits d'inscription, de 30 fr., seront acquittés pour la même date au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique ».

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

Les anges, le Pape, la grâce, les sacrements (sauf l'Eucharistie). Les commandements de Dieu et de l'Eglise.